

La CPME se développe dans l'Est-Cantal



Parmi les freins à l'activité dans le Cantal, Julien Loubeyre, Jean-Philippe Ajalbert et Emmanuel Hébrard pointent le mauvais déploiement de la fibre très haut débit dans le Cantal.

« La moitié des chefs d'entreprises ont la fibre à la maison mais pas au travail ! »

Dans le Cantal, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, la CPME, est bien implantée. Mais très peu de chefs d'entreprises adhéraient à ce syndicat patronal, il y a encore deux ans, dans l'est du département. Ils sont désormais une trentaine, motivés par la volonté de se fédérer pour donner plus de poids à leurs revendications. Grâce aux informations précises et rapides données lors de la crise sanitaire, l'équipe de la CPME a apporté une aide précieuse aux entrepreneurs.

Plus de 170 entreprises cantaliennes adhèrent à la CPME, ce qui représentait en 2019 3.000 salariés, 660 millions de chiffre d'affaires et 26 % du PIB du Cantal. De la TPE avec un ou deux salariés à la grande structure de plusieurs centaines d'employés, la CPME défend les intérêts d'une très grande diversité d'acteurs économiques. Les demandes sont donc très différentes selon la spécialité ou la taille de l'entreprise. Pour informer et fédérer ses adhérents, le syndicat, co-présidé pour le Cantal par Olivier Theil et Fabrice Lapié, dispose d'une équipe qui se déplace régulièrement sur le territoire, et qui est toujours disponible par téléphone.

Jean-Philippe Ajalbert est le secrétaire général de la CPME du Cantal. Chaque semaine, il rend visite aux adhérents de l'arrondissement de Saint-Flour. Il présente l'action du syndicat. « La CPME représente les entreprises dans tous les organismes paritaires, pour défendre leurs intérêts et trouver des solutions à leurs problématiques. Comme nous avons toutes sortes d'entreprises, toutes petites ou très importantes, l'information que nous donnons est très différente pour chacune. Nous sommes très proches du terrain, on souhaite fédérer les entreprises cantaliennes entre elles, c'est capital ! » En plus des déplacements réguliers selon les demandes, des rendez-vous mensuels sont organisés pour que les chefs d'entreprises se rencontrent. « Ils ne se connaissent pas assez et comme ça ils peuvent échanger, créer une relation de confiance, quel que soit leur nombre de salariés. C'est important pour faire bloc et travailler ensemble pour défendre le Cantal. »

Sur l'arrondissement de Saint-Flour, la volonté du syndicat est de créer un pôle plus important. Il y a encore deux ans, la CPME ne comptait presque aucun adhérent sur le territoire. Ils sont maintenant une trentaine, dont Julien Loubeyre, de Saint-Flour, et Emmanuel Hébrard, de Villedieu. « Ils sont un précieux relais, tout seul dans mon coin je n'aurais pas eu les bonnes informations. Avec le Covid on était noyés sous les informations. Et pour moi qui suis seul, c'est bien de rencontrer les chefs d'entreprises du coin, pas tellement pour le business, même si ça peut servir, mais pour se connaître et échanger sur des tas de choses, pas seulement le travail. Ne pas parler du boulot pendant deux heures ça fait du bien », dit-il en faisant référence aux rencontres mensuelles. « On avait la volonté de créer un groupe de chefs d'entreprises, mais on ne savait pas comment faire, la CPME nous a permis de nous structurer. Et certains ont bien vu l'intérêt, la CPME les a beaucoup aidés. On le constate au quotidien, quand on appelle Jean-Philippe Ajalbert, il active son réseau et à la sortie on a des solutions. »

Informer et fédérer pour avoir plus de poids face aux décideurs

Emmanuel Hébrard abonde dans ce sens. « Au début on était peu nombreux et on s'aperçoit maintenant que certains veulent se greffer à la CPME, alors même qu'on ne les a pas rencontrés. Il manquait quelque chose pour fédérer les entreprises, on ne se connaît pas assez. Avec les rencontres, les « afters », la CPME corrige cette anomalie. Et même si on ne fait pas de business, ça peut en découler. On échange même avec des concurrents, c'est dire la bonne ambiance qui règne. »

« Notre ambition est territoriale, départementale, toujours en co-construction », ajoute Jean-Philippe Ajalbert, qui voit son action comme le relais entre l'Etat, les élus locaux et les entreprises. « Il faut que tout le territoire soit bien représenté et que chacun y trouve ce qu'il veut, c'est un peu l'auberge espagnole. Il faut créer une synergie, certains sont juste là pour la défense de leurs intérêts, certains parce qu'ils sont

isolés, mais tous ont besoin d'informations. On leur propose de travailler en confiance. On leur dit, venez, regardez ce qu'on fait et si ça vous plaît vous adhérerez. » Le but est bien sûr d'avoir suffisamment de poids pour influencer sur les décisions, qu'elles soient locales ou nationales. « Il faut que les entreprises soient consultées en amont. C'est déjà le cas à Aurillac, on y arrive ici maintenant », explique Jean-Philippe Ajalbert.

Au plus fort de la crise sanitaire, le téléphone n'a pas arrêté de sonner. Le chômage partiel, le manque de masques, les problèmes de trésorerie ont beaucoup occupé les salariés de la CPME. « On était sur le pont tous les jours pour trier les informations et donner aux adhérents ce qui était pertinent pour eux. On a aidé beaucoup d'entreprises, on en a même sauvé deux. Il fallait les accompagner dans l'urgence pour qu'elles puissent prendre des décisions avec le plus de réactivité possible. On ressort grandis du travail fait en amont et on a eu des adhésions spontanées. Il faut nous voir comme une boîte à outils, on est ouverts à tout le monde », précise le secrétaire général. Au niveau national, la CPME a par exemple obtenu la mise en place du Prêt Garanti par l'Etat (PGE).

Adhérents et salariés du syndicat vont encore travailler de concert dans les prochaines semaines. « C'est important de rencontrer les nouveaux élus pour connaître leur vision sur les futurs projets. Est-ce qu'on aura toujours des projets ? Est-ce qu'on pourra protéger les entreprises sanfloraines et cantaliennes ? Bénéficier d'un certain protectionnisme ? Il faut fédérer plus d'entreprises pour avoir plus de poids sur les décisions ! », insiste Emmanuel Hébrard.

C.V.